



Est-ce que vous le savez déjà?



NOUVEAUTÉ!

Systeme de controle des dispositifs de mise à terre et en court-circuit



Qui doit effectuer des travaux aux installations électriques doit faire la mise à terre et en court-circuit de la pièce d'installation en question selon les 5 règles de sécurité.

Règle no. 4: mise à terre et en court-circuit

Avec le dispositif de mise à terre et en court-circuit on assure que l'installation est en état de hors-tension pendant la durée des travaux. **IMPORTANT:** un contrôle régulier du dispositif est indispensable!

Eventuels dangers:



Système de contrôle des dispositifs de mise à terre et en court-circuit

Jusqu'à présent:

Contrôle visuel chez les dispositifs de mise à terre et en court-circuit avant chaque utilisation et en intervalle régulier.

Danger: Des dangers pas visibles optiquement ne peuvent pas être reconnus. En cas de court-circuit il peuvent mener au dommage aux personnes et matériel!



Danger possible:

- Minoration de transversale p.ex. dû à la corrosion du cuivre
- Ruptures du cordon resp. problème de connexion

But: Par un contrôle métrologique identifier des dangers pas visibles optiquement.

Nouveau:

Contrôle métrologique des dispositifs de mise à terre et en court-circuit avec un banc d'essai.

- dispositif de mise à terre et en court-circuit est monté avec des points de connexion permanents adéquats sur le banc d'essai.
- Mesure statique et dynamique de la valeur résistance ohmique avec un micro ohmmètre et le software correspondant
- Mesure statique: le dispositif ne bouge pas pendant le processus de mesure
- Mesure dynamique: le dispositif bouge pendant le processus de mesure – on bouge et courbe le câble de garde, on étire le contacte du point de connexion permanente
- Évaluation des valeurs mesurées et comparaison avec les limites de contrôle fixes
- Résultats possibles montrés par le marquage coloré dans le software:
 - les limites de contrôle ont été respectés
 - les limites de contrôle sont dans la marge de tolérance - ont été tout juste respectés
 - les limites de contrôle ne sont pas respectés
- Le rapport d'essais automatiquement généré par le software peut être imprimé.

Récapitulation:

- inspections visuelles sont subjectives
- la combinaison d'un contrôle optique et ensuite un contrôle métrologique donne une sécurité supplémentaire
- les contrôles peuvent être effectués dans le laboratoire et aussi sur place
- Le rapport d'essais automatiquement généré par le software sert comme preuve de la vérification technique effectuée
- contre-vérification selon «dossier du curriculum» possible

Est-ce que vous êtes intéressé?

Alors faites contrôler vos dispositifs de mise à terre et en court-circuit:

Mitech AG Mühlemattstr. 33, 4104 Oberwil, Tél. 061 403 08 40, kontakt@mitechag.ch